© Drogues Info Service - 6 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Le poppers est ce une drogue ?

Par Profil supprimé Postée le 10/05/2019 20:55

> Bonjour je vous écris car j'entends beaucoup de personnes dire que oui s'en est une et d'autres dire que non. Chacun des 2 parties ayant leurs arguments, de ce fait je voulais savoir si c'est une drogue ou pas le poppers.
> Car ceux qui pensent que oui, me disent que ça alter notre état et notre vision des choses et qu'on peut devenir dépendant, donc c'est une drogue.
> Ceux qui pensent que non, me disent qu'on peut pas devenir dépendant car l'effet se dissipe trop vite pour qu'on devienne accro, que c'est légal et c'est un aphrodisiaque et non une drogue.
> Merci de bien vouloir m'éclairer la dessus.

Mise en ligne le 13/05/2019

Bonjour,

Suite à des échanges avec des connaissances vous souhaiteriez un éclairage sur le poppers afin de savoir si ce produit peut être ou non classé dans les drogues.

Le poppers n'est pas classé sur la liste des stupéfiants et est donc légal, ce qui n'a pas toujours été le cas en France. Il a néanmoins des effets psychoactifs euphorisants et son utilisation répétée peut présenter des risques pour la santé. Vous trouverez la liste de ces risques dans notre fiche produit dont nous vous mettons le lien en fin de réponse. Il y a également une rubrique qui donne des conseils de réduction des risques.

Sur la question de la dépendance, elle peut exister du fait du potentiel sexuel de ses molécules. Ce sont notamment les effets sur la sexualité qui peuvent pousser un usager à multiplier les prises.

Nous vous mettons également un article qui définit ce qu'est une drogue, de nombreux points font rentrer le poppers dans cette définition.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le poppers
- Qu'est-ce qu'une drogue?